

DÉMOGRAPHIE



Bassin de Caen



Sources : Insee, Recensement de la population, 2017

Population totale du bassin

- > En 2017, le bassin de Caen compte 368 382 habitants.
- > Il représente 53% de la population du département du Calvados.
- > Sa population a augmenté depuis 2012, en moyenne de 1 827 habitants par an.



Les 10 principales communes, en nombre d'habitants

2017	Population totale
> 10 principales communes	
Caen	105 354
Hérouville-Saint-Clair	22 954
Iffs	11 766
Mondeville	9 868
Ouistreham	9 081
Colombelles	6 918
Thue et Mue	5 904
Blainville-sur-Orne	5 801
Dives-sur-Mer	5 546
Troarn	5 428

Évolution de la population sur 5 ans (période : de 2012 à 2017)

Solde 2012 - 2017

(moyenne annuelle)

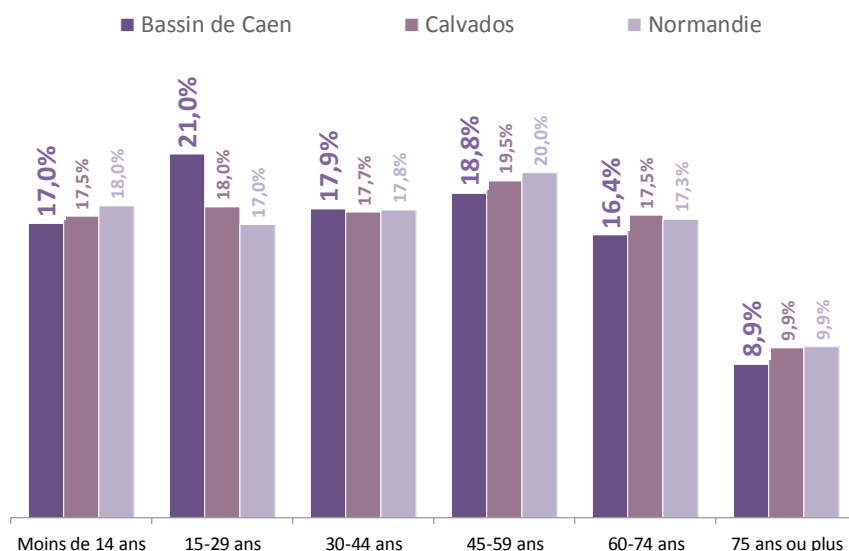
+1 827 ↗

> **solde naturel** +1 014 ↗

> **solde migratoire** +812 ↗

Population totale, par tranche d'âge

2017	Bassin de Caen
> Par âge	
Moins de 14 ans	62 741
15-29 ans	77 493
30-44 ans	65 930
45-59 ans	69 202
60-74 ans	60 246
75 ans ou plus	32 771
Population totale	368 382

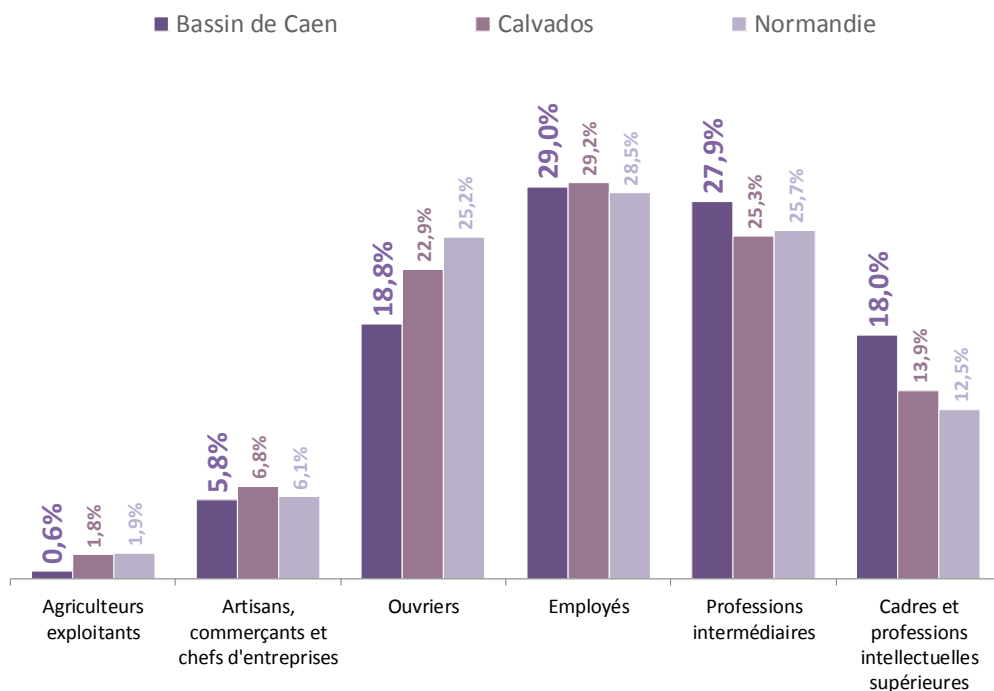




Population active occupée

Population active occupée, par catégorie socioprofessionnelle

2017 - Données hors non déterminé	Bassin de Caen
> Par catégorie socioprofessionnelle	
Agriculteurs exploitants	817
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	8 436
Ouvriers	27 276
Employés	42 044
Professions intermédiaires	40 437
Cadres et professions intellectuelles supérieures	26 125
Population active occupée	145 135



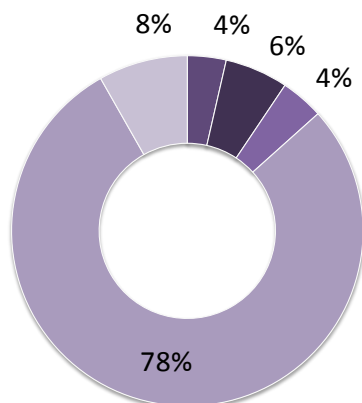
> Le Bassin de Caen a une population active occupée de 145 135 personnes.

> 19% sont des ouvriers, c'est moins qu'en moyenne régionale.

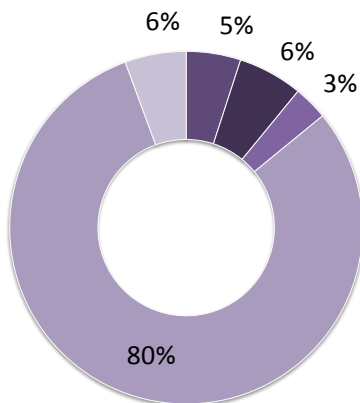
Principal mode de transport utilisé pour aller travailler

(zonage par bassin d'emploi, département et région)

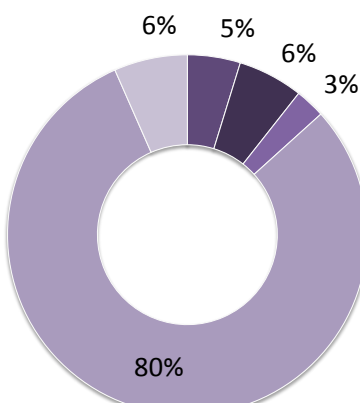
Caen



Calvados



Normandie





Définitions

(au sens du recensement de la population)

• Population totale

C'est la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune.

D'une part, la population municipale comprend sur le territoire d'une commune :

- les personnes ayant leur résidence habituelle, dans un logement ou une communauté,
- les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires,
- les personnes sans-abri recensées
- les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile.

D'autre part, la population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (*par exemple : les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune*).

• Population active

Cette population correspond à la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent (tant que cette situation existait).

• Population active occupée

Ce sont les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

• Solde naturel

C'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

• Solde migratoire

C'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.